

Annexes complémentaires

Le risque inondation







PPRi en cours de révision

Le PPRi en cours de révision identifie la zone d'étude en aléa faible à moyen au niveau de la lagune uniquement.



Extrait de la carte d'aléas du PPRi Bassin rennais en cours de révision en novembre 2025



Prise en compte du risque inondation par le projet

Répartition des lignes de mouillage

La centrale utilise une disposition régulière des lignes : une ligne de mouillage pour chaque groupe de trois flotteurs, assurant un maintien homogène sur l'ensemble de la surface flottante.

Chaque ligne sera connectée à un ancrage de fond, avec une longueur de ligne permettant un relâchement suffisant (slack) pour absorber les variations hydrologiques.

Gestion des variations de niveau d'eau

Le système de mouillage sera spécifiquement dimensionné pour supporter une élévation du niveau d'eau, en prenant en compte le PPRI.

Les paramètres clés sont les suivants :

- Profondeur moyenne considérée (eau + sédiments) : 1,5 m
- Capacité de déplacement horizontal autorisée : ± 2 m autour de la position théorique

Cette configuration garantit que, même en conditions extrêmes, la centrale :

- maintient sa stabilité,
- ne dépasse jamais la distance minimale de 2 mètres par rapport à la rive,
- et n'entre à aucun moment en contact avec les zones rouges, même lors des mouvements autorisés de la structure.